

A bright blue lightning bolt strikes downwards from the top center, branching out towards the bottom corners. The background is a dark blue gradient.

PERUSSET⁺
PARATONNERRES

NOTRE ENTREPRISE

Une entreprise du tonnerre pour une réactivité en un éclair

Depuis plus de 50 ans, nous sommes une entreprise leader dans le domaine des systèmes de protection contre la foudre. Nous avons réalisé des installations dans les secteurs du commerce, de la santé, de l'administration, de l'industrie et des propriétés privées. Au bénéfice d'un grand savoir-faire, notre entreprise intervient comme consultant, concepteur et installateur.

NOUS INTERVENONS DANS LES CANTONS DE :



140 CHANTIERS PAR AN



13 COLLABORATEURS



50 ANS D'EXPERIENCE



 Vaud

 Fribourg

 Valais

 Genève

 Neuchâtel

 Berne



PRÉVENTION

Il est impossible d'empêcher la foudre de tomber. Toutefois, des systèmes techniques, une organisation efficace et un comportement approprié apportent une contribution considérable à la protection des personnes, des animaux et des biens matériels. Les systèmes de protection contre la foudre des bâtiments détournent le courant de foudre vers la terre et cela sans risque lors d'un impact. Ils permettent d'éviter de multiples incendies et dommages causés aux bâtiments et de protéger les personnes séjournant à l'intérieur de ces derniers.

Sources : Electrosuisse se protéger de la foudre

SYSTÈME DE PROTECTION CONTRE LA Foudre COMPLET



MISE À TERRE
ORGANE DE CAPTEUR
DESCENTES ARTIFICIELLES ET NATURELLES



BUREAU TECHNIQUE



ÉTUDES ET DEVIS

Notre département technique est à votre disposition pour une conception complète de votre système de protection contre la foudre et pour tous types de bâtiments.



DOCUMENTS

Nous établissons les dossiers techniques et prenons en charge toutes les démarches administratives complexes exigées par les Etablissements Cantonaux d'Assurance (ECA).



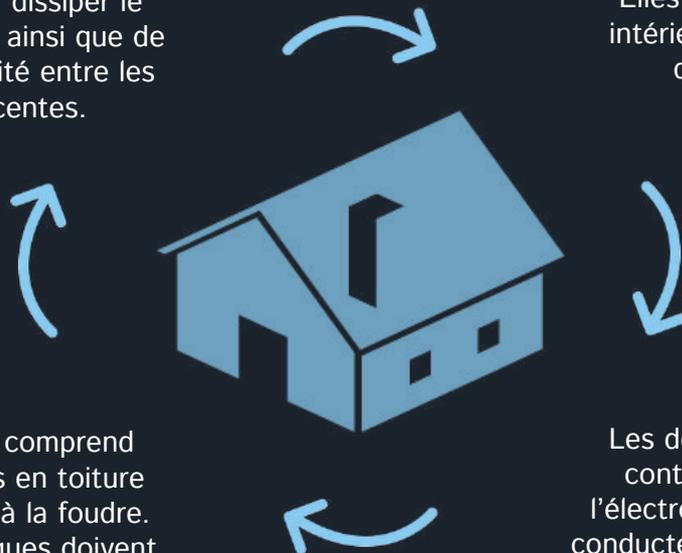
MODÈLE D'UNE INSTALLATION COMPLÈTE

MISE À TERRE

Destinée à conduire et à dissiper le courant de foudre à terre, ainsi que de réaliser une équipotentialité entre les conducteurs de descentes.

LIAISONS ÉQUIPOTENTIELLES

Elles constituent la protection intérieure contre l'apparition de différence de tension.



CAPTEUR

Le dispositif de capture comprend toutes les parties situées en toiture d'un immeuble exposées à la foudre. Toutes les parties métalliques doivent être raccordées au système de protection contre la foudre.

DESCENTES

Les descentes sont des liaisons continues entre le capteur et l'électrode de terre. Le nombre de conducteurs de descentes sera défini selon la classe de protection et le périmètre du bâtiment.



Nous sommes équipés de machines pour tous type de travaux





AUTRES TYPES D'INSTALLATIONS



ARBRES

Au même titre qu'un bâtiment, un arbre peut être équipé d'un paratonnerre. Touché par la foudre, il peut provoquer, en cas de chute, des dégâts aux conséquences matérielles importantes tant pour les habitations voisines que pour les personnes se trouvant à proximité.



DES BÂTIMENTS PROTÉGÉS

Les grands bâtiments sont particulièrement vulnérables aux dommages de la foudre. En fonction du nombre d'occupants et de la hauteur, du type de construction, de l'étendue et de l'affectation du bâtiment, ils doivent être équipés. Cette obligation est réglée sur le plan fédéral ou cantonal et par la protection incendie.



FERMES ET HANGARS AGRICOLES

Une attention particulière doit être apportée aux protections intérieures des étables où sont rassemblés des animaux. Les animaux sont particulièrement sensibles aux effets provoqués par la différence de potentiel dans les structures métalliques des stabulations. Notre expérience dans ce domaine nous a conduit à réaliser de nombreuses installations qui, aujourd'hui, donnent entière satisfaction à nos clients agriculteurs.



CONTRÔLE DES INSTALLATIONS



DELAIS DE CONTRÔLE

- Tous les 3 ans pour les bâtiments présentant un risque d'explosion.
- Tous les 3 ans aux endroits où la corrosion ou d'autres motifs le requièrent.
- Tous les 10 ans pour les autres bâtiments.



MAINTENANCE ET RÉPARATION

Comme pour tout équipement de sécurité, la maintenance des installations de protection contre la foudre conditionne leur bon fonctionnement au moment de leur sollicitation.



DOSSIER Foudre

Etablissement d'un dossier technique comprenant : un schéma détaillé des installations, un protocole des mesures effectuées ainsi qu'une offre détaillée en cas de non conformité.



RECOMMANDATION APRÈS COUP DE Foudre

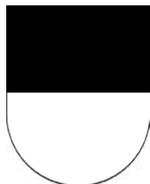
Après chaque coup de foudre constaté sur un bâtiment, il y a lieu d'effectuer un contrôle visuel de l'installation de paratonnerre. En cas de coup de foudre particulièrement violent, un contrôle des mises à terre est également requis.



LES SUBVENTIONS



25% Si l'installation est volontaire
10% Si l'installation est obligatoire



30% Si l'installation est volontaire
10% Si l'installation est obligatoire



selon la valeur assurée et l'affectation



0% Aucune subvention



25% Si l'installation est volontaire
0% Si l'installation est obligatoire



35% Sur les bâtiments agricoles
25% Si l'installation est volontaire
0% Si l'installation est obligatoire



0% Aucune subvention



0% Aucune subvention

EN COLLABORATION



www.eca-vaud.ch



www.ecab.ch



www.ecap-ne.ch



www.vs.ch/sscm



www.geneve.ch/dcti



www.eca-jura.ch

NOUS CONTACTER



PERUSSET PARATONNERRES SA

Chemin du Grand-Verney 4
1304 Cossonay



021 861 19 69

WWW.PARATONNERRES.CH

INFO@PARATONNERRES.CH



ADMINISTRATEUR

BONJOUR Matthieu

MATTHIEU.BONJOUR@PARATONNERRES.CH

 078 706 57 31



ADMINISTRATEUR

CHANSON Johan

JOHAN.CHANSON@PARATONNERRES.CH

 078 798 79 69



ASSISTANT DE PROJET

KAENEL Bastien

B.KAENEL@PARATONNERRES.CH

 021 861 19 69

NOTRE ÉQUIPE

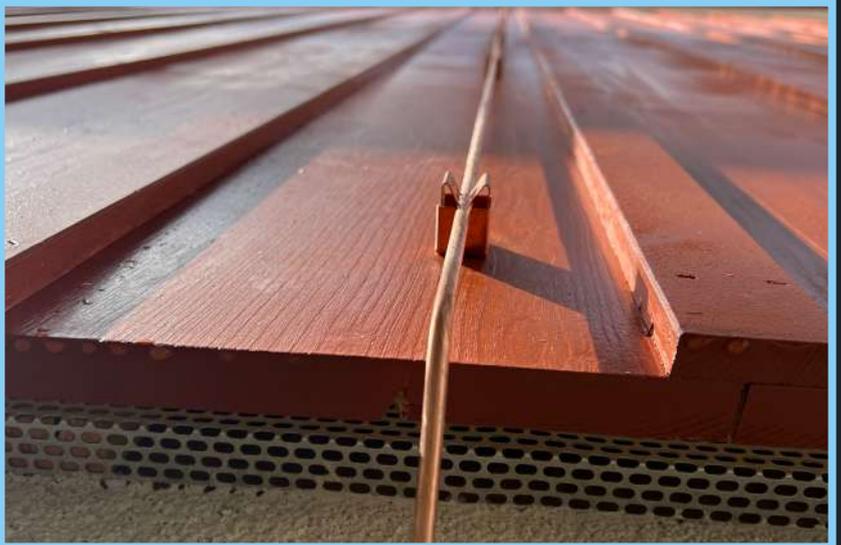


MONTEURS

Y. LAVANCHY
Y. CHÂTELAIN
A. DA ROCHAT
A. LOHEZ
P. CIAMPI
M. ZIPPO
X. LEUTHOLD
J. UGOLINI
L. DA SILVA







PERUSSET PARATONNERRES SA

Chemin du Grand-Verney 4

1304 Cossonay

021 861 19 69

WWW.PARATONNERRES.CH

INFO@PARATONNERRES.CH

